

RN164 MISE À 2X2 VOIES

INFO

MERDRIGNAC

JANVIER 2022
NUMÉRO 4



À LA UNE

LA MISE À 2X2 VOIES DE LA RN164 PREND FORME !

Ouvrage d'art OAE1.

➤ Après la construction des quatre ouvrages d'art de la section Est de 2020 à 2021, les principaux travaux de terrassement ont pu commencer cet été, concrétisant le démarrage de la mise à 2x2 voies de la RN164 sur le secteur de Merdrignac. Les fouilles d'archéologie préventive réalisées de février à août 2021 sur la section Est ont mis en évidence une occupation du territoire allant de la fin de la Préhistoire au Moyen-Age.

Concernant la section Ouest, les études de conception détaillée sont en cours de finalisation. L'obtention de l'arrêté d'autorisation environnementale est prévue pour 2022. En parallèle, les propriétaires dont les parcelles sont concernées par les emprises du projet ont été notifiés lors des enquêtes parcellaires.

Les travaux de diagnostic d'archéologie préventive ont débuté en août 2021 se sont achevés en décembre 2021 pour appréhender le potentiel archéologique sur cette section Ouest.

**INFORMEZ-VOUS
SUR LE PROJET**

Pour suivre les étapes du projet d'aménagement de la RN 164 - Secteur de Merdrignac, rendez-vous sur le site de la DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (onglet « Infrastructures, sécurité, transports »)

Pour nous contacter : rn164-merdrignac@developpement-durable.gouv.fr - Téléphone : 02 99 33 44 82

LES TRAVAUX

POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA SECTION EST



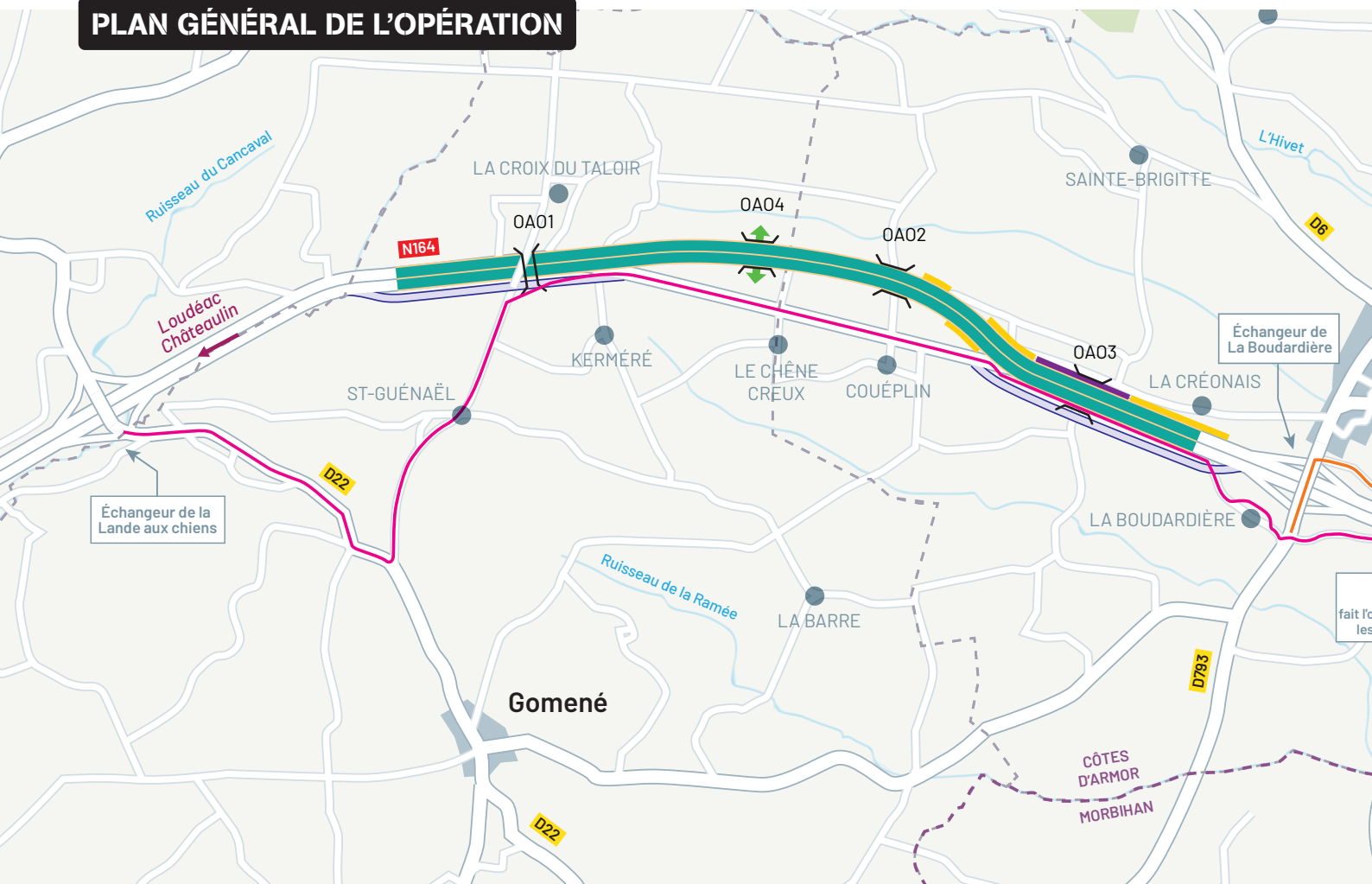
Ouvrage hydraulique OHE1 du Pont Herva.

Après 6 années d'études, les acquisitions foncières ont pu être menées à l'amiable pour l'ensemble des propriétaires. Les dernières procédures (environnementale, archéologique...) ont été finalisées, permettant ainsi le lancement des travaux routiers eux-mêmes.

Des travaux préparatoires ont eu lieu dans un premier temps début 2020 pour déplacer les différents réseaux croisant le projet routier et pour déboiser les emprises en dehors des périodes de nidification.

Une fois les travaux de fouilles archéologiques suffisamment avancés, les travaux de construction des quatre ouvrages d'art (2 routiers et 2 passages grande faune) ont pu être lancés à l'été 2020. Ils sont en voie d'achèvement. Cela a permis de lancer les travaux routiers principaux de la 2v2 voies elle-même cet été 2021.

PLAN GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION



Optimiser les déblais de terrassement

Afin de limiter les excédents de déblais, les terrassements d'un projet routier sont optimisés dès les premières études de conception, en déterminant le profil en long du tracé routier.

Ainsi, les déblais de la section Est (environ 300 000 m³) seront réutilisés dans les zones de remblais routiers,

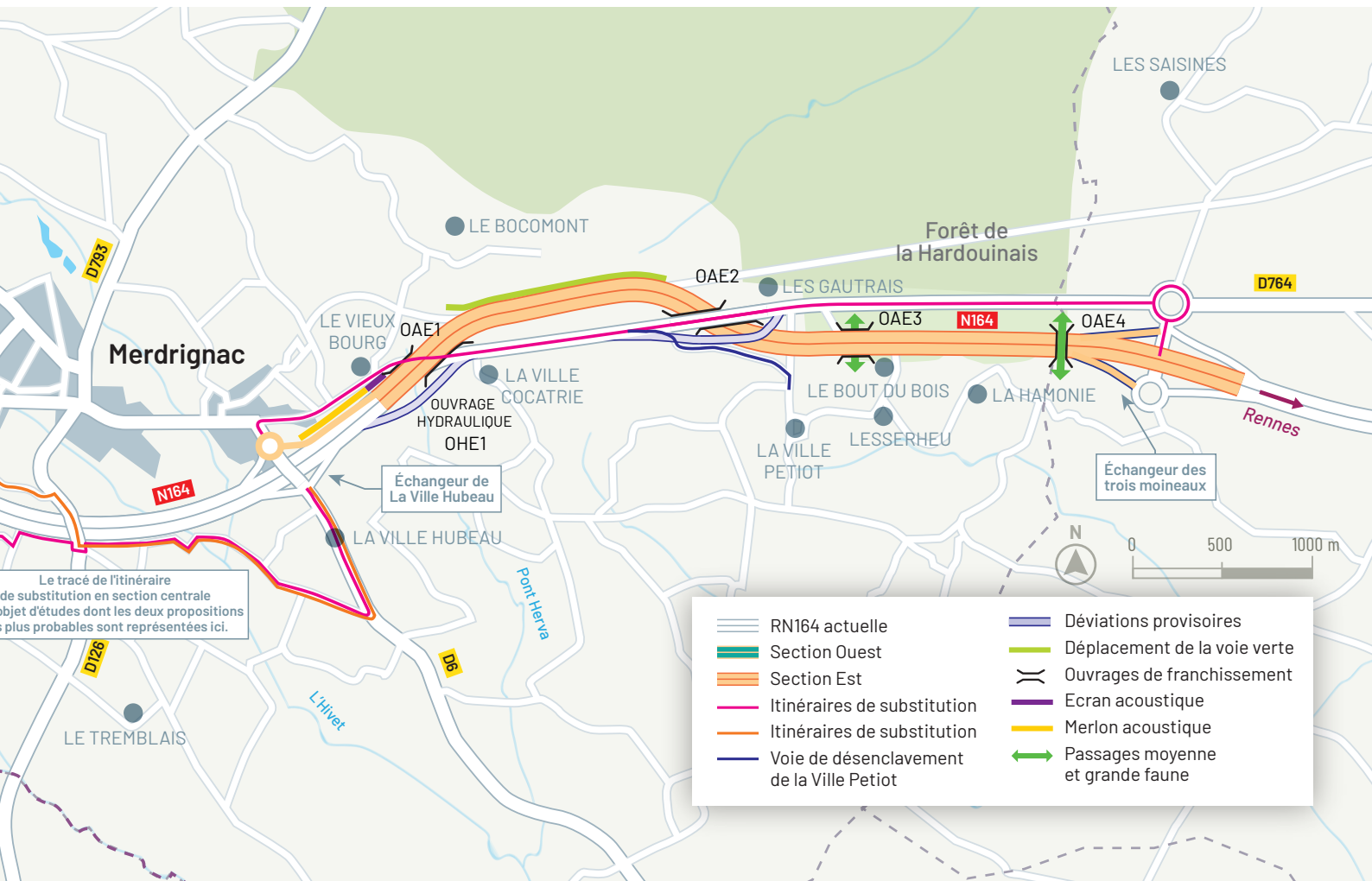


Ouvrage routier OAE2 entre le Chêne de la Lande et Les Gautrais.

pour les merlons de protection phonique et les modelés paysagers. Ils pourront également être valorisés puis réutilisés afin de construire certaines couches des structures de chaussées.

Dans le cadre du marché de terrassements et de chaussées, et à la demande de la DREAL, l'entreprise PIGEON TERRASSEMENT a présenté une variante pour réemployer un maximum de matériaux sur le chantier. Cette solution permettra principalement d'améliorer la qualité de la plateforme et de limiter l'apport de matériaux extérieurs au site. Les gains environnementaux et économiques seront donc multiples :

- protéger les ressources en limitant l'utilisation de matériaux de carrière
- économiser les rotations de camions en minimisant les évacuations
- limiter les rejets de gaz à effet de serre
- limiter l'usure des voies, fortement sollicitées par le trafic de camions
- limiter les nuisances aux usagers de la route et aux riverains en travaillant au maximum en chantier fermé.





DES MESURES **COMPENSATOIRES POUR** **LE MILIEU AGRICOLE**

Le projet de mise à 2x2 voies de la RN164 à Merdrignac s'insère dans un territoire à forte vocation agricole. Pour compenser les impacts du projet routier sur le fonctionnement des exploitations agricoles, un dispositif a été mis en place par l'Etat pour redonner aux exploitants agricoles concernés l'équivalent en superficie des terres impactées.

Piloté par la Chambre d'agriculture de Bretagne, ce dispositif a donné lieu à une réunion publique d'information le 14 novembre 2019 et à quatre comités de pilotage, réunissant SAFER, communes, Chambre d'Agriculture, DREAL Bretagne et DDTM.

Le dernier comité du 29 juin 2021 a permis de valider la redistribution des réserves agricoles et les échanges parcellaires en découlant. Ainsi, 17 exploitants agricoles sont éligibles à ce dispositif, représentant 52ha de surfaces agricoles impactées à compenser. Les échanges parcellaires hors réserves foncières agricoles se poursuivent jusqu'au deuxième trimestre 2022. En parallèle, suite à la modification de certains îlots agricoles engendrée par ce dispositif, Loudéac Communauté Bretagne Centre travaille en lien avec la DREAL Bretagne et le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Ouest pour planter plus de 4500 mètres de haies pour accompagner cette démarche.

POINT SUR **L'AVANCÉE DE LA** **SECTION OUEST**

Les études techniques sur la section Ouest sont désormais en cours de finalisation. Elles ont permis de définir précisément la géométrie du tracé, les caractéristiques techniques et architecturales des ouvrages d'art, la localisation des bassins d'assainissement ainsi que les aménagements paysagers et les mesures compensatoires environnementales.

Les caractéristiques techniques de l'itinéraire de substitution, destiné aux usagers non autorisés à circuler sur la RN164 mise à 2x2 voies (notamment les engins agricoles et les cyclistes), ont été définies.

Son tracé a été légèrement modifié suite à la demande du milieu agricole et de la mairie de Merdrignac pour contourner le lieu-dit de la Boudardière. D'autres modifications ont également été apportées au projet initial. Elles concernent les emplacements des bassins de rétention de Hersonnière et Beausoleil ainsi que l'ouvrage d'art n°1 (Croix du Taloir) et n°3 (Créonais).

Le dossier d'autorisation environnementale déposé en février 2021 a donné lieu à une instruction de la DDTM, qui s'est traduite par une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale du 15 septembre au 15 octobre 2021. L'objectif est l'obtention de l'arrêté d'autorisation environnementale permettant le lancement des travaux. Les négociations foncières à l'amiable ont déjà commencé sur certaines parcelles, à la suite de deux enquêtes parcellaires ayant eu lieu respectivement en novembre-décembre 2020 et en juin-juillet 2021. L'objectif est d'aboutir à une maîtrise foncière des premières parcelles en 2022. Enfin, le lancement des premiers travaux de défrichement et de déboisement pourrait avoir lieu en 2023 pour permettre la réalisation des ouvrages d'art. Le diagnostic archéologique de la section Ouest a par ailleurs débuté le 9 août 2021 et s'est achevé le 8 décembre 2021 pour les dernières parcelles à diagnostiquer.

ARCHÉOLOGIE À MERDRIGNAC EST PLUS DE 5 000 ANS D'OCCUPATION

Les fouilles d'archéologie préventive réalisées sur la section Est de février à août 2021 ont permis aux archéologues de l'INRAP d'identifier une succession d'occupations, allant de la fin de la Préhistoire au Moyen-Age. Des vestiges de différentes époques témoignent de la présence des hommes dans ce secteur, dont plusieurs silex et structures à pierres chauffées, qui pourraient dater du Néolithique. Les archéologues ont notamment mis au jour trois monuments funéraires dont deux datant de l'âge de Bronze final (-1400 à -800) et un de la fin du premier âge de Fer (vers -450). Grâce aux traces laissées dans le sol par d'anciennes fosses d'ancrages de poteaux, la présence de bâtiments et d'habitats de différentes périodes a également été identifiée. Les plus anciens pourraient dater de la fin de la Préhistoire



(vers -4000) ou de l'âge de Bronze (-2200 à -800). Enfin, plusieurs bâtiments semi-excavés caractéristiques de la période médiévale ont été mis au jour, s'apparentant à un petit hameau. La suite de la fouille et les études menées par les différents spécialistes préciseront la nature de ces découvertes et les modes de vie des habitants de ce secteur, occupé depuis plus de 5000 ans.

ZOOM SUR

Les métiers du chantier

Qui êtes vous ?

Je m'appelle Manon Toutin et je suis animatrice santé sécurité depuis maintenant dix ans. J'exerce sur un secteur géographique qui s'étend de Cherbourg à la Vendée en passant par Saint-Malo et Rennes.

Je suis spécialisée sur les secteurs d'activité Génie Civil et Bâtiment. Pour l'activité Génie civil, je suis amenée à intervenir sur des chantiers de réparation et de construction d'ouvrages d'art (pont, passerelle, viaduc...) comme ceux de Merdrignac, de travaux maritimes (réparation et reconstruction de digue, cale...), de réparation d'ouvrages hydrauliques et sur des chantiers en gare SNCF (mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite). Quant aux chantiers Bâtiment sur lesquels je travaille, ce sont en majorité des constructions neuves de bâtiments industriels, bureaux, salles de sports...

En quoi consiste votre métier ?

Le métier d'animateur santé sécurité consiste à prévenir les risques d'accident du travail en mettant en place une démarche de prévention auprès des équipes qui œuvrent sur le terrain et en améliorant leurs conditions de travail au quotidien. Cela implique notamment de veiller au respect de la réglementation et des procédures légales en vigueur mais aussi au maintien de la vigilance face aux comportements à risque.

Concrètement, quelles sont vos missions au quotidien ?

Ma mission principale est de réaliser des visites sur les chantiers pour repérer, analyser les potentielles situations à risque et définir les actions à mettre en place pour les maîtriser voire les supprimer. Lorsqu'un accident se produit, je réalise une analyse poussée pour en comprendre les circonstances et

éviter qu'il ne se reproduise sur d'autres chantiers.

J'anime également des formations et informations sécurité auprès des équipes afin d'améliorer nos pratiques, en accord avec l'évolution des normes légales et techniques, des équipements, ainsi que pour les sensibiliser au quotidien. Sur le secteur de Merdrignac, j'ai récemment animé un « Point d'arrêt Santé Sécurité » sur le chantier de construction de l'un des deux ouvrages. Ce type d'atelier me permet de présenter aux équipes terrain les incontournables de la sécurité.

Je suis également en veille permanente afin d'appréhender les « nouveaux » risques tel que celui représenté par la silice.

MANON TOUTIN,

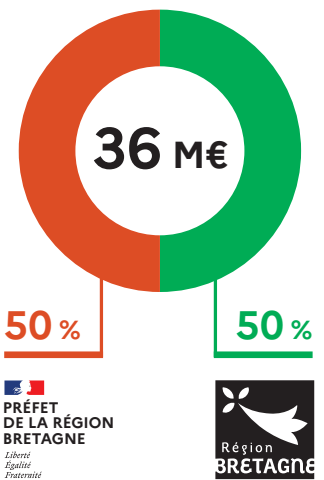
Animatrice santé sécurité,
Entreprise Marc SA



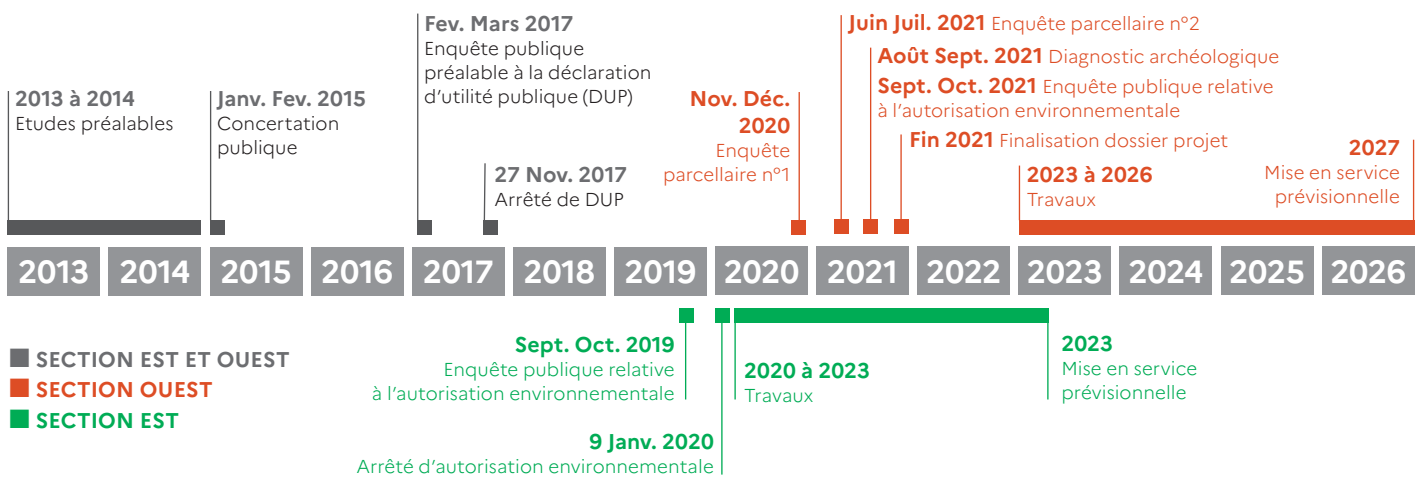
LES ACTEURS ET LE FINANCEMENT

Représenté par la DREAL Bretagne, l'Etat est maître d'ouvrage des travaux de mise à 2x2 voies de la RN164. L'opération de Merdrignac est inscrite au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour un montant de 36 millions d'euros, comprenant les travaux de la section Est ainsi que les études, procédures et acquisitions foncières des sections Est et Ouest.

Il est co-financé par l'Etat et la Région Bretagne. La maîtrise d'œuvre générale est assurée par la DIRO, service d'Ingénierie Routière. Les modalités de financement et le démarrage des travaux de la section Ouest, s'appuyant sur la pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne, seront à définir dans le cadre des négociations du futur CPER.



LE CALENDRIER DU PROJET



RN164 UN AMÉNAGEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES DU CENTRE-BRETAGNE

L'opération de mise à 2x2 voies de la RN 164 est un projet structurant pour la Bretagne et l'attractivité des territoires traversés. Elle est divisée en plusieurs tronçons. Certains sont à l'étude, d'autres en travaux ou déjà mis en service. Les travaux s'accroissent avec 32 km de chantiers en cours en 2021 à Châteauneuf-du-Faou, Rostrenen, Merdrignac et Plémet.

La mise à 2 x 2 voies complète représente un gain de temps de :

45 min pour les véhicules légers **55 min** pour les poids lourds

Temps nécessaire pour parcourir la totalité de la RN 164 :

	avec 2 x 1 voie	avec 2 x 2 voies
Véhicule léger	2 h 15	1 h 30
Poids lourd	2 h 45	1 h 50

La RN 164 devient donc de plus en plus une alternative aux axes littoraux.

